

o.713-843.0(2)11 - KJP/SDM
o.725.33(2)

Berne, le 31 août 1990

o.713-844

Note de dossier

Visite de M. Mostafa Tolba, Directeur exécutif PNUE,
déjeuner offert par M. le Conseiller fédéral Cotti
(T. et C.), 30 août 1990

Après le déjeuner, j'ai pu avoir un bref tête-à-tête et une discussion en petit groupe avec M. Tolba.

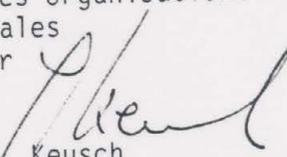
1. J'ai remis à T. l'aide-mémoire du 29 août concernant le bâtiment annexe Rive-Belle destiné à loger le Registre international des substances chimiques potentiellement toxiques (voir annexe). T. m'a confirmé qu'il rencontrerait M. le Conseiller d'Etat Grobet le 31 août pour discuter ce problème. Il ne voit aucune difficulté à nous présenter une demande formelle de mise à disposition. Je l'ai prié d'adresser cette lettre au DFAE. T. n'a pas émis de réserve quant à la sécurité du bâtiment envisagé.
2. J'ai informé T. qu'au cours des prochaines semaines le Conseil fédéral se prononcerait sur une proposition de porter notre contribution au PNUE à 3,5 millions de francs pour 1991. T. a bien entendu exprimé l'espoir que le gouvernement suisse accepte cette proposition (C. a relevé en aparté avec moi que, selon l'entente intervenue avec le Conseiller fédéral Felber, il considérerait que ce type de contribution est dans la compétence du DFAE!)
3. A propos de la Conférence de Genève sur le climat, T. estime que son succès est fortement lié à sa préparation car les perspectives actuelles ne sont pas très encourageantes. La déclaration devant déboucher sur une action effective, elle sera moins contraignante que celles de Bergen et de Noordwijk qui avaient un caractère d'intention. Pour T., la conférence repose fondamentalement sur la problématique Nord/Sud et, par conséquent, le succès est lié à des propositions concrètes : "action is the key issue". Cette action devrait se manifester sous forme d'un certain nombre d'engagements financiers de la part des pays industrialisés (par exemple, au moins financement d'études nationales) qui auraient pour effet de prédisposer favorablement les pays du Sud à l'acceptation d'un accord global. T. a insisté sur les aspects psychologiques à l'égard des pays du Sud "global participation and not assistance" et l'intérêt qu'il y a à maintenir l'universalisme de la réunion pour éviter un dérapage politique qui serait sans doute la conséquence d'un fractionnement régional.



- 2 -

- Concernant M. Portas, T. serait d'accord qu'il reste comme numéro deux au secrétariat de la Convention de Bâle à Genève. Mais l'intéressé est-il d'accord?
- M. Clerc, présent au déjeuner, m'a demandé si nous pouvions soutenir sa candidature à la présidence du Groupe de travail pour la convention et faire campagne pour lui. J'ai pris note que, selon M. Clerc, le Conseiller fédéral Cotti est d'accord avec cette candidature, mais j'ai rappelé à l'intéressé qu'elle devrait nous être présentée selon la forme adéquate par le BUWAL et que nous déterminerions alors comment engager notre campagne. L'élection devrait se faire dans le cadre de l'Assemblée générale à New York.

Direction des organisations
internationales
Le Directeur


J.-P. Keusch

Annexe ment.

Copies :

- HO, GWB, DUC, HER/KRC
- Mission Genève
- Mission New York
- Ambassade Nairobi
- Ambassadeur F. Staehelin, DDA